



Business Pôle Les Près
22, rue Denis Papin
59650 Villeneuve d'Ascq

LES RESTAURANTS DU COEUR DE LA REGION LILLOISE – Association Départementale du Nord Lille (AD59A)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2026

LES RESTAURANTS DU COEUR DE LA REGION LILLOISE – Association Départementale du Nord Lille (AD59A)

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 6 RUE AMEDEE PROUVOST 59150 WATTRELOS

SIREN : 524 416 906

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2026

A l'assemblée générale de l'association LES RESTAURANTS DU COEUR DE LA REGION LILLOISE – Association départementale du Nord Lille (AD59A),

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES RESTAURANTS DU COEUR DE LA REGION LILLOISE – Association Départementale du Nord Lille (AD59A) relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 6.b « Changement de méthode comptable » de l'annexe qui expose les incidences du changement de méthode comptable induit par la première application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Villeneuve d'Ascq, le 11 septembre 2026

Audrey GUGGINO-CRENU

Associée



LES RESTAURANTS DU CŒUR LES RELAIS DU CŒUR

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
Restaurants du Cœur du NORD LILLE (AD59A)

COMPTES ANNUELS AU **30/04/2026**

Date d'établissement des comptes : 22/07/2026

Signatures

Président

Trésorier

ETATS FINANCIERS

du 01/05/2025 au 30/04/2026

SOMMAIRE

1. BILAN ACTIF	4
2. BILAN PASSIF	5
3. COMPTE DE RÉSULTAT	6
4. PRESENTATION DE L'ENTITE	8
A. DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL.....	8
B. NATURE ET PERIMETRE DES MISSIONS SOCIALES.....	8
C. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE	8
5. FAITS MAJEURS.....	8
6. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	9
A. REFERENTIEL COMPTABLE	9
B. CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE – PREMIERE APPLICATION DU REGLEMENT ANC n°2022-06	9
C. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS	10
D. STOCKS	10
E. CREANCES	10
F. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	10
G. SUBVENTIONS.....	10
i. Subventions d'exploitation	10
ii. Subventions d'investissement	10
H. CONTRIBUTIONS FINANCIERES.....	11
I. MECENAT	11
J. LES APPORTS	11
K. AUTRES RESSOURCES	11
7. ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	12
8. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	12
9. AUTRES INFORMATIONS	12
10. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	12
A. PRINCIPE D'AFFECTATION DES DEPENSES AUX MISSIONS SOCIALES	12
B. DEFINITION DES FONDS ISSUS DE LA GENEROSITE DU PUBLIC.....	13
C. EMPLOIS DES RESSOURCES DE LA GENEROSITE DU PUBLIC.....	13
11. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC.....	13
12. BILAN ACTIF : IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS.....	14
A. IMMOBILISATIONS	14
B. AMORTISSEMENTS.....	14
13. BILAN ACTIF : STOCKS ET EN-COURS	15
14. BILAN ACTIF : ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CREANCE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	15
15. BILAN ACTIF : VMP ET DISPONIBILITES.....	16
16. BILAN ACTIF : DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR.....	16

17. BILAN PASSIF : FONDS PROPRES, FONDS DEDIES ET FONDS REPORTES.....	17
A. VARIATION DES FONDS PROPRES	17
B. VARIATION DES FONDS DEDIES.....	17
C. VARIATION DES FONDS REPORTES.....	17
18. BILAN PASSIF : TABLEAU DES PROVISIONS.....	18
19. BILAN PASSIF : ÉTAT DES ÉCHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	18
20. BILAN PASSIF : DETAIL DES CHARGES A PAYER.....	19
21. ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS	19
A. TABLEAU DES ENGAGEMENTS EN CREDIT-BAIL	19
B. AUTRES ENGAGEMENTS.....	19
22. DETAIL DU POSTE SUBVENTIONS ET CONCOURS PUBLICS	20
23. DETAIL DU POSTE LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE.....	20
24. EAR (ÉTAT SEPARÉ DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES PROVENANT DE L'ÉTRANGER)	20
25. RESULTATS ANALYTIQUES	21
A. REPARTITION DU RESULTAT ANALYTIQUE DE L'EXERCICE	21
B. AFFECTATION DU STOCK INITIAL DE DONS ISSUS DE LA GENEROSITE DU PUBLIC	21
26. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	22
27. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	24
28. RAPPROCHEMENTS CROD / COMPTE DE RESULTAT	25
29. INFORMATIONS RELATIVES A L'EFFECTIF ET AUX TONNAGES DES DONS ALIMENTAIRES	26
A. EFFECTIFS SALARIES (EN ETP)	26
B. EFFECTIFS BENEVOLES	26
C. TONNAGE DES DONS ALIMENTAIRES LOCAUX.....	26

1. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026			EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
	BRUT	Amortissements et provisions (à déduire)	NET	NET
Immobilisations incorporelles				
Donations temporaires d'usufruit				
Logiciels et autres Immobilisations incorporelles	26 040	26 040		
Immobilisations incorporelles en cours				
Sous-total Immobilisations incorporelles	26 040	26 040		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	450 563	351 336	99 227	94 105
Installations techniques, matériel et outillage	897 101	441 457	455 644	217 070
Autres immobilisations corporelles	1 116 473	753 647	362 826	396 226
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				203 806
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Sous-total – Immobilisations corporelles	2 464 137	1 546 440	917 698	911 207
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Dépôts et cautionnements versés	21 000		21 000	24 177
Autres immobilisations financières				
Sous-total – Immobilisations financières	21 000		21 000	24 177
TOTAL I – ACTIF IMMOBILISÉ	2 511 177	1 572 480	938 698	935 384
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	298 883		298 883	460 531
Charges constatées d'avances	33 740		33 740	20 123
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	634 961		634 961	491 010
TOTAL II – ACTIF CIRCULANT	967 584		967 584	971 664
TOTAL GÉNÉRAL	3 478 761	1 572 480	1 906 281	1 907 048

2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise	532 045	532 045
Fonds propres avec droit de reprise	454 728	267 678
Réserves	41 486	50 600
Report à nouveau	-40 524	-82 010
Excédent ou déficit de l'exercice	-71 700	32 371
Sous-total : Situation nette	916 035	800 685
Subventions d'investissement	346 849	427 893
TOTAL I – FONDS PROPRES ET RÉSERVES	1 262 883	1 228 577
Fonds reporté & Fonds dédiés		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	276 460	115 510
TOTAL II – FONDS REPORTÉS & DÉDIÉS	276 460	115 510
Provisions		
Provisions pour risque	10 458	8 800
Provisions pour charges		
TOTAL III – PROVISIONS	10 458	8 800
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 893	293 291
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	184 439	220 779
Autres dettes	14 603	5 010
Produits constatés d'avance	37 547	35 081
TOTAL IV – DETTES	356 481	554 161
TOTAL GÉNÉRAL	1 906 281	1 907 048

3. COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
Produits d'exploitation :		
Cotisations		
Ventes de biens et services	6 660	44 600
Ventes de biens		
Ventes de prestations de services	6 660	3 972
Produits des manifestations		40 628
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs	2 764 067	2 506 988
Concours publics et subventions d'exploitation	1 253 023	1 145 345
<i>Concours publics</i>	902 195	845 909
<i>Subventions d'exploitations</i>	350 828	299 436
Ressources liées à la générosité du public	670 036	621 062
<i>Dons manuels</i>	507 973	443 893
<i>Mécénats</i>		
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	162 064	177 170
<i>Quote-part de GP reçue d'une autre OSBL</i>		
Contributions financières reçues	841 008	740 582
<i>Contributions reçues de l'Asso. Nationale des Restaurants du Cœur</i>	709 342	642 067
<i>Contributions reçues d'autres OSBL</i>	131 666	98 515
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		58 626
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	4 000	
Utilisations des fonds dédiés	53 000	59 490
Autres produits	4 330	20 985
TOTAL I – PRODUITS D'EXPLOITATION	2 832 057	2 690 689
Charges d'exploitation		
Achats		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	967 435	920 251
Aides financières versées		271
Contribution de solidarité versée à l'Association Nationale		
Autres aides financières		271
Impôts, taxes et versements assimilés	41 800	36 988
Sur rémunérations	41 458	36 393
Autres impôts et taxes	342	595
Charges de personnel	1 419 551	1 496 486
Salaires	1 145 668	1 243 245
Cotisations sociales	273 882	253 241
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	257 269	152 490
Dotations aux amortissements sur immobilisations	257 269	152 490
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Dotations aux provisions	1 658	
Valeurs comptables des immobilisations incorpo. et corpo. cédées	3 041	
Reports en fonds dédiés	213 950	75 000
Autres charges	927	4 032
TOTAL II – CHARGES D'EXPLOITATION	2 905 630	2 685 518
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-73 573	5 171

Compte de Résultat - suite

COMPTE DE RÉSULTAT (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
Produits financiers Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur dépréciation et provisions Produits des immobilisations financières cédées Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	1 873	3 600
TOTAL III – PRODUITS FINANCIERS	1 873	3 600
Charges financières Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV – CHARGES FINANCIÈRES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 873	3 600
3. RÉSULTAT COURANT (I – II + III - IV)	-71 700	8 770
Produits exceptionnels		53 166
TOTAL V – PRODUITS EXCEPTIONNELS		53 166
Charges exceptionnelles		29 565
TOTAL VI – CHARGES EXCEPTIONNELLES		29 565
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		23 601
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 833 930	2 747 454
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)	2 905 630	2 715 083
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-71 700	32 371
Contributions volontaires en nature Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	1 464 411 652 773 6 785 077	1 054 463 624 261 5 854 477
TOTAL	8 902 261	7 533 201
Charges des contributions volontaires en nature Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	1 464 411 649 773 3 000 6 785 077	1 054 463 623 673 588 5 854 477
TOTAL	8 902 261	7 533 201
<i>Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)</i>	<i>4 114 304</i>	<i>3 899 460</i>

4. Présentation de l'Entité

a. Description de l'objet social

L'association départementale « les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur » a pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ».

b. Nature et périmètre des missions sociales

L'Association départementale les Restaurants du Cœur du NORD LILLE gère, anime et coordonne sur le terrain et sur tout le département :

- L'aide alimentaire : Distribution alimentaire adultes & bébés
- Les autres activités autour de l'aide alimentaire (ateliers cuisine, accompagnement alimentaire et hygiène,...)
- Les activités de lien social (cinéma, vacances) et d'accompagnement des personnes accueillies
- Les activités d'insertion par l'Emploi
- Les activités auprès des Gens de la rue (camions, repas chauds)

c. Les moyens mis en œuvre

L'Association Départementale (AD) est une association loi 1901, d'intérêt général, autonome juridiquement mais liée à l'association nationale des Restaurants du Cœur par un contrat d'agrément qui définit ses obligations.

L'association nationale lui apporte en contrepartie un soutien technique, administratif et financier en termes d'approvisionnement en denrées alimentaires, de communication, de recherche de fonds, et de gouvernance.

L'Assemblée générale départementale est constituée des bénévoles du département. Elle élit un conseil d'administration, un bureau, un président.

Le modèle économique de l'association repose sur la vitalité et l'engagement des nombreux bénévoles, présents au quotidien au sein du siège et des centres répartis sur le département.

L'Association Départementale perçoit des contributions volontaires en nature qui sont énoncées dans le bas de bilan ci-dessus :

- Les prestations en nature correspondent à mises à disposition gratuite de biens, de prestations gratuites et de prestations en nature provenant des concours publics, pour les missions sociales et fonctionnement.
- Le bénévolat correspond à la valorisation du nombre d'heures réalisées par les bénévoles concernant les différentes missions que l'AD entreprend

5. Faits Majeurs

Néant

6. Règles et Méthodes comptables

a. Référentiel comptable

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation, confortée par le contrat d'agrément signé avec l'Association Nationale ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les Comptes Annuels ont été établis conformément :

- au règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général ;
- au règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- au règlement ANC n°2022-04 du 30 juin 2022 homologué par arrêté du 13 décembre 2022 publié au JO du 18 décembre 2022 ; l'article 434-31 de ce règlement venant préciser le modèle de tableau à insérer dans l'annexe des comptes annuels ;
- au règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au JO du 30 décembre 2023 modifiant le règlement ANC n°2014-03 ;
- au règlement ANC n°2023-01 du 12 mai 2023 homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au JO du 30 décembre 2023.
- et au règlement 2023-03 du 7 juillet 2023 modifiant divers règlements de l'ANC en coordination avec le règlement ANC N°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers. Homologué par arrêté du 26 décembre 2023 publié au Journal officiel du 30 septembre 2023.

b. Changement de méthode comptable – Première application du règlement ANC n°2022-06

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30 avril 2026 ont été arrêtés conformément au Règlement ANC n°2023 – 03 du 7 juillet 2023 en coordination avec le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. La première application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de réglementation comptable au sens de l'article 122-1 du Plan Comptable Général.

Les modalités de mise en œuvre de ce règlement, y compris les dispositions spécifiques à la première application, sont définies à l'article 27 dudit règlement. En particulier, les dispositions du règlement ANC n°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Les principales informations nécessaires à la compréhension des changements de présentation induits par cette première application sur les états financiers de l'AD sont les suivantes :

- Les cessions d'immobilisations réalisées au cours de l'exercice, pour un produit de cession de 4 000€ et une valeur nette comptable des immobilisations cédées de 3 041€, soit un impact net de 959€, sont désormais comptabilisées dans le résultat courant, alors qu'elles étaient antérieurement présentées en résultat exceptionnel.
- Le montant de la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice pour un montant de 113 334€ est comptabilisée dans le résultat d'exploitation alors qu'elle aurait été présentée dans le résultat exceptionnel préalablement à l'application du Règlement.
- Au titre de l'exercice précédent, les charges et produits exceptionnels, précédemment présentés sur plusieurs lignes, ont été regroupés sur les lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles », sans réexamen de leur qualification au regard de la nouvelle définition issue du règlement ANC n° 2022-06.
- Les comptes de transferts de charges relatifs à l'exercice 2024-2025, figurant sur la ligne « Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges » pour un montant de 58 626€, concernaient :
 - Les remboursements liés aux charges de personnel pour un montant de 58 269€ sur l'exercice 2024/2025. À compter de l'exercice 2025/2026, ces montants sont enregistrés dans les comptes #649 pour un montant de 34 495€ et présentés sur la ligne « Charges de personnel – salaires ».
 - Les remboursements d'assurance pour un montant de 357€ sur l'exercice 2024/2025. À compter de l'exercice 2025/2026, ces montants sont enregistrés dans les comptes #758 et présentés sur la ligne « Autres produits ».

c. Immobilisations et amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Conformément au règlement comptable 2018-06, les immobilisations reçues à titre gratuit sont comptabilisées à leur valeur vénale. La valeur vénale est estimée à partir du montant qui pourrait être obtenu de la vente de cet actif dans les conditions normales du marché selon les meilleures informations disponibles. Ces biens immobilisés sont amortis selon les règles applicables aux biens de même nature acquis à titre onéreux.

Type de Bien	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Construction, bâtiments, travaux de gros œuvre, de toiture, d'ouvrants	20 ans	Linéaire
Algeco, Mobil home, agencements complets de locaux et ravalements	10 ans	Linéaire
Réfrigérateurs, chambres froides, gros matériels de cuisine (four et équipement industriel)	5 ans	Linéaire
Transpalettes, matériel de levage, camions et autres véhicules	5 ans	Linéaire
Mobilier de bureau et matériel téléphonique	5 ans	Linéaire
Travaux de peinture, de moquette, de menuiserie, électroménager	3 ans	Linéaire
Matériel Informatique	3 ans	Linéaire
Logiciels	3 ans	Linéaire
Matériel d'occasion	1 à 5 ans	Linéaire
Literie	1 an	Linéaire

d. Stocks

Les denrées alimentaires fournies par l'Association Nationale sont la propriété de cette dernière et à ce titre comptabilisées dans les comptes de cette dernière.

Les stocks sont valorisés selon la méthode FIFO (premier entré – premier sorti).

e. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

f. Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition, le cas échéant en appliquant la méthode « FIFO » (premier entré premier sorti). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

g. Subventions

i. Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits d'exploitation de l'exercice au titre duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée.

Les subventions non affectées reçues ou attribuées au titre d'une année civile sont comprises dans les comptes de l'exercice prorata temporis. Les subventions reçues ou attribuées au titre d'exercices ultérieurs sont enregistrées en produits constatés d'avance (qu'il s'agisse de subventions affectées ou non).

Pour les subventions affectées, la fraction non utilisée au cours de l'exercice de la subvention reçue ou attribuée au titre de l'exercice est enregistrée en fonds dédiés.

Ainsi, le résultat de l'exercice ne comprend que la part consommée de la subvention affectée reçue ou attribuée.

ii. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont inscrites au compte « subventions d'équipement ». Lors de la mise en service du bien qu'elles financent, les subventions sont reprises au niveau du résultat d'exploitation selon le rythme de l'amortissement de ce bien.

h. Contributions financières

Le terme contribution financière désigne un soutien financier facultatif octroyé par une autre entité de droit privé à but non lucratif. Elle pourra financer une activité liée à l'exploitation ou à un projet d'investissement. Les contributions financières sont inscrites en résultat.

i. Mécénat

Les ressources issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, en l'absence de contrepartie et dans le cadre d'une convention, sont comptabilisées dans le compte de produit « Mécénats ». S'il n'existe pas de convention ces ressources sont comptabilisées dans le compte de produit « Don ».

S'il existe une contrepartie aux recettes issues de personnes morales de droit privé à caractère lucratif, elles sont comptabilisées en parrainage au niveau des ventes de biens et services.

j. Les apports

Les aides financières reçues d'entités de droit privé, avec volonté du financeur de renforcer les fonds propres, sont comptabilisées en fonds propres avec ou sans droit de reprise selon les termes de la convention.

Les financements de l'Association Nationale reçus dans le cadre d'un investissement sont comptabilisés en Apport en fonds propres avec droit de reprise et font l'objet d'une convention spécifique à chaque acquisition.

k. Autres ressources

Avec l'aide de l'Association Nationale, l'association a été en mesure de valoriser les contributions volontaires en nature, qui sont inscrites au pied du compte de résultat et du CER et du CROD.

Le bénévolat a été valorisé sur la base d'un SMIC moyen pondéré sur l'exercice 2025/2026 (charges sociales incluses).

Les contributions en nature incluent les dons d'aliments et de produits d'hygiène reçus suivant les différents canaux de collecte (Collecte Nationale, ramasse, don etc.), les mises à disposition gratuites de locaux, de moyens techniques, de prestations ou de personnel via des mécénats de compétences, et ont été comptabilisées selon la méthode du coût évité.

7. Événements postérieurs à la clôture

Néant

8. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant total des honoraires CAC enregistrés au compte de résultat au titre de l'exercice 2025/2026 s'élève à 10 517 euros TTC.

Ces honoraires couvrent l'audit des comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français ainsi que les vérifications spécifiques prévues par la loi.

9. Autres informations

- Engagement en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs et ne sont donc ni provisionnés, ni évalués dans l'annexe.

- Combinaison des comptes

L'association fait partie du périmètre de combinaison de l'Association Nationale des Restaurants du Cœur.

- Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction à raison de leur fonction.

En application de l'article 20 de la loi sur le volontariat associatif nous vous informons que les trois plus hauts cadres dirigeants sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire général et qu'ils ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature. Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration sont tous bénévoles et ne perçoivent ni rémunération, ni avantage en nature.

10. Informations relatives au Compte de Résultat par Origine et Destination

Le compte de résultat par origine et destination (CROD) est présenté selon le modèle du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 et modifié par le règlement ANC n°2020-08. Ce tableau présente selon une approche analytique permettant d'identifier l'origine des ressources et leurs emplois par destination (missions sociales et statutaires, frais de recherches de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Le résultat apparaissant au compte de résultat par origine et destination est strictement identique à celui du bilan et du compte de résultat. De même, le total des emplois est égal à celui des charges et le total des ressources à celui des produits.

Au regard du compte de résultat, plusieurs retraitements mentionnés dans le règlement sont réalisés et notamment la distinction entre les produits liés à la générosité du public (GP) et les produits non liés à la générosité du public (NGP).

Le Compte de résultat par Origine et Destination est structuré de la façon suivante :

- La colonne 1 constitue un tableau globalisé en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat.
- La colonne 2 du tableau a pour objectif d'affecter la générosité du public par type d'emplois.
- Les éléments de la colonne 2 sont repris en détail dans le Compte d'Emploi des Ressources (CER).

a. Principe d'affectation des dépenses aux missions sociales

La définition des dépenses opérationnelles est la suivante : ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait.

Seules les charges que l'on peut affecter précisément et « sans ambiguïté » à une mission sociale sont considérées comme pouvant être des dépenses opérationnelles et affectées analytiquement à la famille de chacune des missions sociales.

Seule la charge réellement supportée est affectée au titre de la mission sociale. Les provisions sont ainsi enregistrées dans la rubrique « dotations aux provisions ».

Les dotations aux amortissements peuvent être des dépenses opérationnelles si la définition décrite plus haut leur est applicable.

Seuls les frais financiers se rapportant directement aux missions sociales et qui disparaîtraient si la mission sociale était arrêtée sont inscrits au titre des missions sociales.

Les charges communes sont réparties entre les missions sociales et les frais de fonctionnement concernés au moyen d'une clé de répartition (exemple : les locaux sont répartis selon la surface occupée etc.).

Les frais de fonctionnement comprennent les coûts du siège de l'AD non imputables à une mission sociale (coûts du service comptabilité, Administration, etc.).

b. Définition des fonds issus de la générosité du public

Les fonds issus de la générosité du public sont :

- les dons des particuliers ou d'entreprises
- les legs, donations et assurances-vie
- des mécénats d'entreprises (les mécénats font l'objet d'une convention écrite).
- les quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif.

c. Emplois des ressources de la générosité du public

Ces ressources financent en priorité les dépenses opérationnelles des missions sociales après utilisation des subventions et dons affectés obtenus.

Les ressources issues de la générosité du public reçues directement par l'Association Départementale et non affectées par le donateur à une activité spécifique sont obligatoirement imputées aux missions sociales.

Selon ce principe, l'ordre d'affectation des ressources aux emplois est le suivant :

- Subventions affectées
- Générosité du public affectée
- Autres fonds privés affectés
- Générosité du public libre
- Autres produits

Si exceptionnellement, les fonds issus de la générosité du public reçus par l'Association Départementale représentaient un montant supérieur à celui du total des dépenses opérationnelles toutes missions sociales confondues, le reliquat serait imputé en fonctionnement.

Les abandons de frais des bénévoles sont non affectés.

Les abandons de frais des bénévoles du siège de l'Association Départementale sont les seuls imputés aux frais de fonctionnement.

Les immobilisations sont prioritairement financées par les ressources autres que celles émanant de la générosité du public.

Toutefois lorsque l'acquisition d'une immobilisation par des fonds issus de la générosité du public se produit (cas peu fréquent et pour des montants non significatifs), l'information en pied du CER n'est pas complétée car trop complexe et trop coûteuse en l'état actuel de notre système d'information.

Dans le cas des Associations Départementales possédant un report de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, en début d'exercice, le report serait imputé en priorité aux missions sociales jusqu'à extinction à condition que les dépenses des activités de l'exercice soient supérieures au montant de la Générosité du Public et des subventions affectées aux activités au cours de l'exercice.

Dans le cas où après cette imputation, il resterait un solde de ressources de la Générosité du Public non affecté et non utilisé, celui-ci serait utilisé, dans les mêmes conditions, à la couverture des frais de fonctionnement.

11. Informations relatives au Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du Public

Le compte d'emploi annuel des ressources est établi conformément au règlement ANC n°2018-06 et complété du règlement ANC n°2020-08.

Le CER reprend les rubriques du compte de résultat par origine et destination correspondant aux colonnes « Générosité du public ». La détermination de ces colonnes a été présentée précédemment.

Le CER permet d'assurer le suivi de l'emploi des ressources issues de la générosité du public collectées et non utilisées des produits d'appels antérieurs.

12. Bilan Actif : Immobilisations & Amortissements

a. Immobilisations

Immobilisations (en €)	Valeur brute au 30/04/2025	Augmentation	Diminution	Poste à Poste	Valeur brute au 30/04/2026
Donations temporaires d'usufruit					
Logiciels et Autres Immob. Incorporelles	26 040				26 040
Immobilisations incorporelles en cours					
Immobilisations incorporelles	26 040				26 040
Terrains					
Constructions - Immeubles – Entrepôts					
Structures légères – Algeco	8 223				8 223
Rénovations immobilières - Installations générales	416 823	25 517			442 340
Installations à caractère spécifique (chambres froides)	558 722	138 804		199 576	897 101
Agencement, aménagements divers	58 155	17 400			75 555
Matériel de transport (véhicules, transpalettes...)	662 406	66 328	46 880		681 854
Matériel & mobilier bureau	43 659	17 724			61 382
Matériels pour ACI (jardins, ateliers, cuisines) et autres immobilisations	292 423	5 259			297 682
Terrains et constructions en cours					
Rénovations immobilières en cours	4 230		4 230		
Autres immobilisations en cours	199 576			-199 576	
Acompte sur immobilisations					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations corporelles	2 244 217	271 031	51 110		2 464 137
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Dépôts et cautionnements versés	24 177		3 177		21 000
Immobilisations financières	24 177		3 177		21 000
Total des immobilisations	2 294 434	271 031	54 287		2 511 177

b. Amortissements

Amortissements des Immobilisations (en €)	Mode d'amortissement et durée d'utilisation	Valeur brute au 30/04/2025	Augmentation	Diminution	Compte à compte	Valeur brute au 30/04/2026
Amortissements donations temporaires d'usufruit						
Amortissements logiciels et autres immos. incorporelles	Linéaire 3 ans	26 040				26 040
Amortissements des immobilisations incorporelles		26 040				26 040
Amortissements terrains, constructions et entrepôts	Linéaire 20 ans					
Amort. Structures légères (Algeco, Mobil home)	Linéaire 10 ans	7 520	703			8 223
Amort. Rénovations, installations générales	Linéaire 10 ans	323 422	19 691			343 113
Amort. Installations à caractère spécifique	Linéaire 5 ans	341 652	99 805			441 457
Amort. Agencements et aménagements divers.	Linéaire 3 ans	48 859	4 989			53 849
Amort. Matériel de transport	Linéaire 5 ans	415 791	86 034	43 839		457 986
Amort. Matériel et mobilier de bureau	Linéaire 5 ans	32 004	6 045			38 048
Amort. Matériels pour ACI (jardins, ateliers et cuisines) et autres immobilisations	Linéaire 5 ans	163 763	40 001			203 764
Amortissements des immobilisations corporelles		1 333 010	257 269	43 839		1 546 440
Total des amortissements		1 359 050	257 269	43 839		1 572 480

13. Bilan Actif : Stocks et en-cours

Stocks et en-cours (en €)			Dépréciation des stocks et en-cours (en €)		
	au 30/04/2026	au 30/04/2025	au 30/04/2026	au 30/04/2025	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières & autres approvisionnements					
Encours de production					
Produits finis					
Marchandises					
Total					

14. Bilan Actif : État des Échéances des créance à la clôture de l'exercice et détail des charges constatées d'avance

Créances (en €)	Montant brut	A moins d'1 an	A un an et plus
Créances de l'actif immobilisé			
Titres immobilisés			
Prêts			
Dépôts versés	21 000		21 000
Cautionnements versés			
Total des créances de l'actif immobilisé	21 000		21 000
Créances de l'actif circulant			
Créances clients (dont locataires)			
Créances reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés (avances et acomptes)	2 009	2 009	
Autres créances (dont subventions)	296 874	296 874	
Charges constatées d'avance	33 740	33 740	
Total des créances de l'actif circulant	332 623	332 623	

Charges constatées d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2026	À moins d'1 an	À 1an et plus
Locations	10 540	10 540	
Maintenance	1 526	1 526	
Assurances			
Autres Charges	21 674	21 674	
Total des charges constatées d'avance	33 740	33 740	

15. Bilan Actif : VMP et Disponibilités

Valeurs mobilières de placement (en €)	Montant brut au 30/04/2026	Dépréciation	Montant net au 30/04/2026	Montant net au 30/04/2025
SICAV - Comptes à terme (CAT)				
Total des VMP				
Disponibilités (en €)	Montant brut au 30/04/2026		Montant net au 30/04/2026	Montant net au 30/04/2025
Comptes sur livrets (livret A)	566 456		566 456	444 360
Comptes-courant	68 019		68 019	46 073
Caisse	485		485	577
Intérêts courus				
Total des disponibilités	634 961		634 961	491 010
Total Trésorerie	634 961		634 961	491 010

16. Bilan Actif : détail des Produits à recevoir

Produits et Subventions à recevoir (en €)	Montant brut au 30/04/2026	Montant brut au 30/04/2025
Rabais, remises, ristournes à obtenir et autres avoirs non encore reçus		
Clients, locataires et comptes rattachés		
Personnel et comptes rattachés		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		
Etat & Collectivités Publiques	70 837	177 812
Association Nationale et associations départementales RDC	225 469	265 191
Débiteurs et créditeurs divers	568	17 009
Total des produits et subventions à recevoir	296 874	460 011
<i>Dont subventions à recevoir</i>	<i>70 837</i>	<i>177 812</i>

17. Bilan Passif : Fonds propres, Fonds dédiés et Fonds reportés

a. Variation des Fonds propres

Fonds propres (en €)	Montant au 30/04/2025	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution	Dont GP sur résultat de l'Exercice	Poste à poste	Montant au 30/04/2026
Fonds propres sans droit de reprise	532 045						532 045
Fonds Propres avec droit de reprise	267 678		187 050				454 728
Réserves	50 600	-9 114					41 486
Report à nouveau – Reprise subventions antérieurs							
Report à nouveau	-82 010	41 486					-40 524
Résultat comptable de l'exercice	32 371	-32 371		71 700			-71 700
Situation nette	800 685		187 050	71 700			916 035
Subventions d'investissement nettes	427 893			81 044			346 849
Total des Fonds propres	1 228 577		187 050	152 744			1 262 883

*GP = Générosité du Public

Les conditions de reprise d'un fonds propres se caractérisent par le non-respect des objets pour lesquels les sommes ont été versées.

b. Variation des Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de (en €)	Fonds à engager au 30/04/2025	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds à engager au 30/04/2026	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes	115 000	16 886	53 000			78 886	
Ressources liées à la générosité du public	510	197 064				197 574	
Total des fonds dédiés	115 510	213 950	53 000			276 460	

c. Variation des Fonds reportés

Fonds reportés (en €)	Fonds reportés au 30/04/2025	Report	Utilisations	Fonds reportés au 30/04/2026
Fonds reportés sur legs & donations				
Fonds reportés sur donations temporaires d'usufruit				
Total des fonds reportés				

18. Bilan Passif : Tableau des provisions

Nature des provisions (en €)	Provisions au 30/04/2025	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Provisions au 30/04/2026
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques et charges	8 800	1 658			10 458
Total des provisions pour risques et charges	8 800	1 658			10 458
Provisions pour dépréciation :					
- des immobilisations incorporelles					
- des immobilisations corporelles					
- des immobilisations financières					
- des immobilisations en cours					
- des biens reçus par legs et donations destinés à être cédés					
- des stocks					
- du compte client					
- des autres créances					
- des valeurs mobilières de placement					
Total des provisions pour dépréciations					
Total des provisions	8 800	1 658			10 458

19. Bilan passif : État des Échéances des Dettes à la clôture de l'exercice et détail des produits constatés d'avance

Dettes (en €)	Montant brut au 30/04/2026	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	À 5 ans et plus	Montant brut au 30/04/2025
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts et dettes financières divers					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 893	119 893			293 291
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Dettes des legs et donations					
Personnel et comptes rattachés	100 037	100 037			114 730
Dettes fiscales et sociales	84 401	84 401			106 049
Autres dettes	14 603	14 603			5 010
Produits perçus d'avance	37 547	37 547			35 081
Total des dettes	356 481	356 481			554 161

Produits constatés d'avance (en €)	Montant brut au 30/04/2026	À moins d'1 an	À 1 an et moins de 5 ans	À 5 ans et plus	Montant brut au 30/04/2025
Subventions	37 547	37 547			35 081
Loyers des bénéficiaires à percevoir					
Autres produits constatés d'avance					
Total des produits constatés d'avance	37 547	37 547			35 081

20. Bilan passif : Détail des charges à payer

Charges à payer (en €)	Montant brut au 30/04/2026	Montant brut au 30/04/2025
Fournisseurs	16 054	21 941
Rabais, remises, ristournes à accorder et avoirs à établir		
Personnel et comptes rattachés	96 815	114 185
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	30 421	34 558
État & Collectivités Publiques	1 192	16 164
Débiteurs et créditeurs divers	14 603	5 010
Intérêts courus à payer		
Total des charges à payer	159 085	191 859

21. Engagements donnés et reçus

a. Tableau des engagements en crédit-bail

Immobilisations en crédit-bail	Valeur à la signature du contrat	Coût d'entrée de l'actif	Dotations aux amortissements théoriques			Valeur nette
			De l'exercice	Cumulées		
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Total des immobilisations en crédit-bail						
(en €)	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	De l'exercice	Cumulées	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	
Véhicules						
Mobiliers, matériels de bureau & informatique						
Autres						
Total						

b. Autres engagements

Engagements donnés (liste non exhaustive)

Garanties, avals et cautions donnés	
Suretés réelles consenties	
Autres engagements donnés	

Engagements reçus (liste non exhaustive)

Garanties, cautions obtenues	
Autorisations de découverts	
Autres engagements reçus	

22. Détail du poste Subventions et Concours publics

Subventions et Concours publics (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
Quotes-parts des subventions d'investissement reprise au Compte de Résultat		
État	56 509	
Région	44 957	
Département	8 000	
Communes	833	
Collectivités publiques	8 000	
Autres	-4 966	
Total des quotes-parts de subventions d'investissement	113 334	51 666
Subventions d'exploitation		
Fonds social européen (F.S.E.)	29 252	91 200
État & DDCSPP	25 000	15 000
Région	32 318	62 317
Département		
Communes et Communautés urbaines	150 924	106 934
Autres		23 985
Total subvention d'exploitation	237 494	299 436
Concours publics		
Concours publics sur contrats aidés	902 195	845 909
Allocations logements		
Total concours publics	902 195	845 909

23. Détail du poste legs, donations et assurances-vie

LEGS – DONATIONS – ASSURANCES-VIES	Exercice clos le 30/04/2026	Exercice clos le 30/04/2025
PRODUITS	162 064	177 170
Montant perçu au titre d'assurances-vie		44 141
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie par l'article 213-9	162 064	133 028
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisations des fonds reportés liés aux legs ou donations		
CHARGES		
Charges sur legs ou donations		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
SOLDE du poste legs, donations et assurances-vie	162 064	177 170

24. EAR (État séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger)

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources de l'exercice clos le 30/04/2026
Néant	
Total	

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'association doit établir en application de l'article 5 du décret n°2021-1812 du 24 décembre 2021 est mise à la disposition du public au siège de l'association situé 101 Chrls Castermant 59150 WATTRELOS.

25. Résultats analytiques

a. Répartition du résultat analytique de l'exercice

Missions Sociales et Fonctionnement (en €)	Contribution Asso. Nationale I	Générosité du Public II	Autres produits III	Total des Produits I+II+III	Total des Charges	Résultat par activité
Distribution Alimentaire	83 811	350 064	473 552	907 427	907 427	
Autonomie, lien social et accompagnement	48 841	44 591	4 240	97 672	97 672	
Emploi	216 048	48 340	935 584	1 199 972	1 199 972	
De la Rue au Logement	54 804	-7 011	16 957	64 750	64 750	
Aide et Pilotage des Missions sociales	8 798			8 798	8 798	
Frais de fonctionnement	295 252	36 988	7 333	339 573	411 273	-71 700
Frais de Recherche de fonds	1 788			1 788	1 788	
Total	709 342	472 973	1 437 666	2 619 981	2 691 681	-71 700

b. Affectation du stock initial de dons issus de la Générosité du Public

Le montant du stock de dons issus de la Générosité du Public non affecté et non utilisé en début d'exercice, a été imputé à hauteur de 0,00 €.

26. COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026		EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	670 036	670 036	621 062	621 062
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénats	670 036	670 036	621 062	621 062
Dons manuels	507 973	507 973	443 893	443 893
Legs, donations et assurances-vie	162 064	162 064	177 170	177 170
Mécénats				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif				
Autres produits de la générosité du public				
2- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	857 871		921 557	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	841 008		740 582	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	16 863		180 976	
Produits des manifestations			40 628	
Autres produits non liés à la générosité du public	16 863		140 348	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 253 023		1 145 345	
3.1 Subventions	350 828		299 436	
3.2 Concours publics	902 195		845 909	
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	53 000		59 490	9 490
TOTAL DES PRODUITS	2 833 930	670 036	2 747 454	630 552
CHARGES PAR DESTINATION				
1.1- MISSIONS SOCIALES réalisées en France	2 278 620	435 985	2 244 455	423 582
Actions réalisées par l'organisme				
– Distribution alimentaire	907 427	350 064	781 120	358 244
– Autonomie, lien social et accompagnement	97 672	44 591	67 641	8 511
– Emploi	1 199 972	48 340	1 315 976	39 920
– De la Rue au Logement	64 750	-7 011	78 651	16 907
– Aide et Pilotage nationale des missions sociales	8 798		1 068	
– Relations institutionnelles et veille stratégique				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
1.2- MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 788		20 205	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 788		1 035	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			19 169	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	409 616	36 988	375 423	206 971
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 658			
5- IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES				
6- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	213 950	197 064	75 000	
TOTAL DES CHARGES	2 905 630	670 036	2 715 083	630 552
EXCÉDENT ou DÉFICIT	-71 700		32 371	

Compte de Résultat par origine et destination - suite

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026		EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	8 252 488	8 252 488	6 908 940	6 908 940
Bénévolat	6 785 077	6 785 077	5 854 477	5 854 477
Prestations en nature	3 000	3 000		
Dons en nature	1 464 411	1 464 411	1 054 463	1 054 463
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			14 747	
Prestations en nature			14 747	
Dons en nature				
3- CONCOURS PUBLIQUES EN NATURE	649 773		609 513	
Prestations en nature	649 773		609 513	
Dons en nature				
TOTAL DES PRODUITS	8 902 261	8 252 488	7 533 201	6 908 940
CHARGES PAR DESTINATION				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	8 591 768	7 975 885	7 365 498	6 774 792
Réalisées en France	8 591 768	7 975 885	7 365 498	6 774 792
Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	40 655	40 655	16 742	16 742
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	269 838	235 948	150 960	117 406
TOTAL DES CHARGES	8 902 261	8 252 488	7 533 201	6 908 940

27. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	RESSOURCES PAR ORIGINE (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
1- MISSIONS SOCIALES	435 985	423 582	1- RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	670 036	621 062
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme					
Distribution Alimentaire	350 064	358 244	1.2 Dons, legs et mécénats		
Autonomie, lien social et accompagnement	44 591	8 511	Dons manuels	507 973	443 893
Emploi	48 340	39 920	Legs, donations et assurances-vie	162 064	177 170
De la Rue au Logement	-7 011	16 907	Mécénats		
Aide au pilotage nationale des Missions sociales					
Relations institutionnelles et veille stratégique			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes			Quotes-parts de générosité reçues d'autres organismes sans but lucratif		
			Autres produits		
1.2 Réalisées à l'étranger					
Actions réalisées par l'organisme					
Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	36 988	206 971			
TOTAL DES EMPLOIS	472 973	630 552	TOTAL DES RESSOURCES	670 036	621 062
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2- REPRISES PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	197 064		3- UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		9 490
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
	RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)				
	Excédent ou insuffisance de la générosité du public				
	Investissements ou désinvestissements nets financés par la générosité du public		Données non disponibles	Données non disponibles	
	RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
1- Contributions volontaires aux missions sociales	7 975 885	6 774 792	1- Contributions volontaires liées à la générosité du Public		
Réalisées en France	7 975 885	6 774 792	Bénévolat	6 785 077	5 854 477
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	3 000	
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds	40 655	16 742	Dons en nature	1 464 411	1 054 463
3- Contributions volontaires au fonctionnement	235 948	117 406			
TOTAL DES EMPLOIS	8 252 488	6 908 940	TOTAL DES RESSOURCES	8 252 488	6 908 940

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès de public – suite

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EXERCICE CLOS LE 30/04/2026	EXERCICE CLOS LE 30/04/2025
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	510	10 000
- Utilisation		9 490
+ Report	197 064	
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	197 574	510

28. Rapprochements CROD / Compte de Résultat

Rapprochement des emplois et des charges comptabilisés

CHARGES	EMPLOIS
2 905 630	2 905 630

Rapprochement des ressources et des produits comptabilisés

PRODUITS	RESSOURCES
2 833 930	2 833 930

29. Informations relatives à l'effectif et aux Tonnages des dons alimentaires

a. Effectifs salariés (en etp)

Effectifs salariés en ETP au 30/04/2026	CDDI	Autres contrats aidés	CDD	CDI	Total
Ouvriers	30,64				30,64
Employés, techniciens, agents de maîtrise				10,03	10,03
Cadres et ingénieurs				2,00	2,00
Total Effectifs	30,64			12,03	42,67

b. Effectifs bénévoles

Effectifs Bénévoles	Exercice 2025 / 2026	Exercice 2024 / 2025
Nombre de bénévoles sur l'exercice	3 024	1 824*
Nombre de bénévoles actif au 30/04	1 912	1 832

* le bénévolat ponctuel n'était pas pris en compte sur le chiffre de l'exercice 2024/2025 au contraire du chiffre indiqué pour l'exercice 2025/2026 pour correspondre aux heures de bénévolat valorisées dans les contributions volontaires en nature.

c. Tonnage des dons alimentaires locaux

Denrées alimentaires (en tonnes)	Collecte Nationale	Autres collectes et dons	Ramasse	Tonnage total des dons alimentaires locaux
Exercice 2025 / 2026	130,48	310,39	359,24	800,11
Exercice 2024 / 2025	109,05	77,66	357,02	543,73

Les informations présentées ont été établies sur la base des documents comptables de l'organisme.

Le Président de l'association

Le trésorier de l'association